

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 118 du 16 novembre 2006

Communiqué du SNTRS-CGT Les sciences de la vie et la politique de la direction du CNRS

L'interview que la présidente du CNRS a accordée au journal Les Echos, le 30 octobre 2006, soulève de nombreuses protestations dans la communauté des Sciences de la vie. Mais, les autres points abordés par Catherine Bréchignac nécessitent également un droit de réponse.

Elle annonce la fin d'une priorité globale du CNRS pour celles-ci, en limitant la priorité aux seules neurosciences et à la biologie intégrative. Le SNTRS-CGT ne partage pas l'appréciation portée sur les sciences de la vie au CNRS : à savoir un piètre rapport qualité prix. Dans ces disciplines, les équipes du CNRS n'ont pas à rougir de leurs résultats, que ce soit en termes de publications ou de brevets, surtout quand on tient compte des moyens mis en œuvre en comparaison avec ceux des labos américains du NIH, voire de l'INSERM pour ce qui concerne la France. Il nous semble irresponsable d'utiliser des formules à l'emporte pièce pour qualifier l'activité globale d'un secteur qui rassemble le tiers du CNRS.

Autre chose est d'entamer une réflexion sur l'adaptation des flux de recrutements aux besoins à long terme de la science française. Nous ne récusons pas ce débat. Mais encore faut-il le poser de façon claire. C'est parce que le gouvernement n'a pas la volonté politique de recruter à la hauteur des besoins des laboratoires et des enjeux à long terme de la recherche fondamentale, que se pose de façon aussi cruciale la compétition entre les différentes disciplines du CNRS. Rappelons que, prétextant une masse salariale suffisante en 2007, le CNRS ne mettra pas au recrutement 175 possibilités ouvertes par le budget 2007. Au delà des insuffisances du gouvernement et de l'impact de ses réformes, s'il faut faire des choix, c'est à la collectivité toute entière par le biais de ses instances scientifiques de se prononcer, et cette réflexion n'a pas eu lieu. Contrairement à ce dit madame Bréchignac, les instances scientifiques du CNRS n'ont plus de raison de produire de l'eau tiède qu'une confrontation entre lobbyistes des industries pharmaceutiques et des industries de l'électronique. Ce débat de stratégie est complexe, il impose de recourir à l'interpellation des acteurs de diverses origines, sans oublier ceux qui viennent de la société civile.

Malheureusement, la manière dont le débat a été entamé relance la question de la sortie des sciences de la vie du CNRS au profit d'un institut du vivant réclamé par certains. Sur cette question, le SNTRS-CGT tient à rappeler que l'originalité du CNRS, c'est sa multidisciplinarité, seule condition pour créer de véritables recherches aux interfaces entre les différents champs disciplinaires. Au moment où l'INSERM se recentre sur une recherche de type clinique, il appartient au CNRS de maintenir le développement des recherches fondamentales dans les sciences de la vie.

La charge contre les sciences de la vie reflète la politique que l'équipe de direction entend imprimer au CNRS. Les crédits seront différenciés non seulement selon les disciplines, mais selon les équipes. Mme Bréchignac dit clairement que son rôle est de faire le tri, en s'appuyant non sur les évaluations faites par le comité national (qui « renvoient l'eau tiède ») mais par des experts désignés par ses soins. C'en est fini des financements récurrents assurant des moyens à toutes les disciplines, dans le cadre d'une politique de long terme. C'est désormais la concurrence et le court terme qui l'emportent. Mme Bréchignac pousse d'ailleurs au bout son argument, les salaires eux-mêmes devront être différenciés (toujours au nom de la qualité). Une grosse ristourne sur les contrats industriels ou des primes calculées sur un quelconque indice bibliométrique, pour ceux qui auront aussi des contrats ANR, ne résoudront pas la question du blocage des salaires et des carrières !

Ce n'est pas en mettant tout en concurrence : disciplines scientifiques, laboratoires et personnes que le CNRS assumera mieux sa mission de service public. Au contraire, cela ne peut que faciliter les modes, récompenser les suivistes, exacerber les antagonismes dans les relations professionnelles. Nous récusons le développement d'une telle gestion de la science et des personnes.

Villejuif, le 16 novembre 2006